

L'ÉCHO

Le magazine de Claret

Avril à juin 2025



Les gîtes achevés et inaugurés !

Bien vivre ensemble dans un cadre de vie rural

Des travaux, des activités, des vacances planifiées !

Les manifestations se multiplient avec les beaux jours

Budget annuel

Les manifestations à venir en toute sérénité





Philippe Tourrier
Maire de Claret

édito

C'est toujours un plaisir pour un maire et son équipe municipale d'inaugurer un bâtiment, une place, un équipement, c'est souvent l'aboutissement d'un projet, d'une politique mise en œuvre depuis parfois de nombreuses années. En inaugurant ces trois gîtes et cet espace à vocation commerciale, nous terminons la réhabilitation de cette bâtisse emblématique de la commune que nous appelons « la Maison du parc ». Nous poursuivons également cette politique de soutien à l'économie locale par la création de gîtes à vocation touristique qui fut entamée il y a plus de 15 ans. Nous continuons aussi l'aménagement de l'espace public dont le point d'orgue sera la liaison entre la place de l'église et la salle polyvalente par la traversée du parc ouvert au public.

En 2001, lorsque j'ai rejoint l'équipe municipale dirigée par Christian Jean, Claret était encore chef-lieu de canton. La commune faisait preuve d'un certain dynamisme et disposait d'équipements construits au fil des mandats : la halle industrielle de Farjou, le groupe scolaire, le centre administratif avec la Poste, la caserne des pompiers, la salle polyvalente, le stade, la bibliothèque, la maison de retraite, la Halle du verre avec son

chemin des verriers et j'en oublie sûrement. Dans le programme que nous avons élaboré, un équipement était

en gestation : la maison des associations pour venir renforcer la cohésion sociale et soutenir la vie associative. Mais au-delà de cette maison des associations, bien d'autres projets sont venus améliorer la vie des Claretains.

Jeune conseiller municipal, j'observe, j'interroge, je débats, j'apprends. On ne devient pas maire seulement parce qu'on en a envie.

Quand André Cot s'est lancé pour succéder à Christian Jean, il m'a confié le poste d'adjoint délégué à l'urbanisme. Notre politique s'inscrivait dans la continuité : poursuivre le

développement maîtrisé de Claret, améliorer le cadre de vie, accompagner le tissu associatif, soutenir l'agriculture et l'économie locale, tout en préservant le caractère rural de la commune. Deux gros dossiers étaient dans les tuyaux et André allait les réaliser avec succès. Le lotissement des Mattes pour une politique sociale du logement en direction des jeunes et la réhabilitation de l'ancien Presbytère par la création de 3 gîtes à vocation touristique labellisés « Gîtes de France ». L'idée de soutenir notre économie locale par l'accueil de touristes prenait corps. Je passerai rapidement sur les autres équipements mis en œuvre par les deux équipes municipales qu'a dirigées André : la nouvelle cantine, les ateliers des services techniques, le city stade et là encore j'en oublie. Par contre j'insisterai davantage sur l'opportunité qui s'est présentée lors de ces mandats. Notre ami Michel Gouron, qui fut conseiller municipal de 2008 à 2014, souhaitait vendre sa maison et le parc attenant. Plutôt que de les mettre en vente afin d'en tirer le meilleur prix, il a contacté André et les a proposés à la municipalité pour une somme raisonnable. André a immédiatement convoqué le conseil municipal pour une réunion de travail. Cette

acquisition a fait l'unanimité mais, même à un prix raisonnable, pour une commune comme celle de Claret? il fallait s'en donner les moyens politiques et

La politique de "Claret pour tous"

financiers. Pour ce qui est du projet politique, avec le conseil nous l'avons rapidement défini, nous allions poursuivre la création de gîtes communaux à vocation touristique dans la maison et le parc viendrait grandement embellir l'espace public. La partie financière c'est au maire de convaincre et de trouver les partenaires. André a su le faire et le 7 juin 2019 la toiture de la bâtisse était entièrement refaite et nous inaugurons 4 gîtes sur la moitié de la surface de cette maison.

En 2020, je suis élu maire à la tête de l'équipe municipale. Le fil conducteur de notre programme c'est le bien vivre ensemble, mais toujours dans un environnement et un cadre de vie préservé, avec un développement maîtrisé, ainsi qu'une agriculture et une économie dynamiques. Je ne reviendrai pas sur les conditions qui nous ont accompagnées tout au long de ces années, COVID, successions de crises : économique, énergétique, politique, climatique... entraînant inflation et parfois mécontentement. Pourtant, notre programme était ambitieux et nous en avons réalisé l'essentiel.

Nous inaugurons aujourd'hui un des éléments majeurs de ce programme : trois gîtes supplémentaires et un local à vocation commerciale. La bâtisse est maintenant entièrement rénovée et la commune dispose d'un pool de 10 gîtes d'accueil saisonnier à destination des touristes mais aussi pour des situations d'urgence sociale. Cela va entraîner la création d'un emploi dédié à la gestion des locations mais également à l'animation touristique du territoire.

Si j'ai été un peu long sur la genèse de ce projet, c'est pour que l'on comprenne bien qu'il s'inscrit dans une intention politique qui date de 2001. Même avant avec le Chemin des Verriers, c'est la politique des différentes équipes municipales « Claret pour tous ». Elles ont construit le Claret d'hier et d'aujourd'hui pour mieux bâtir l'avenir. Cette inauguration c'est celle d'un chantier compliqué, comme toujours quand il s'agit de rénovation, c'est un chantier onéreux de plus de 840 000 €. C'est toutefois un chantier majeur pour

l'aménagement et l'économie de la commune.

Le tourisme en Grand Pic Saint-Loup, c'est un chiffre d'affaires estimé à 11 millions d'euros, c'est 8 millions de visiteurs, 2 millions de nuitées. C'est également valoriser nos paysages, notre histoire, notre culture, ou plus simplement notre patrimoine. Le tourisme pour Claret, c'est l'accueil des visiteurs qui ne doit pas être subi mais organisé, c'est un potentiel économique sur lequel il faut s'appuyer. Sur Claret, en 2024, le chiffre d'affaires des plateformes numériques de réservation s'élève à près de 400 000 €.

Alors pour conclure au nom de toute l'équipe municipale je veux remercier nos partenaires financiers : l'Europe, l'État, la Région et le Département. Je veux remercier notre architecte maître d'œuvre : Agnès Cartier, mais aussi tous les artisans : le maçon Gener Construction, le menuisier : Ébénisterie du Sud, l'isolation et les cloisons : DCC Concept, l'électricien : AGE (un Claretain), le plombier : AM Énergies Éco (encore un Claretain), le chauffagiste : Climatec, le carreleur : Pinto Carrelages, le peintre : Zetoni et enfin la véranda : Home Confort et Technologies. Je vais remercier encore, le personnel communal : administratif, technique et périscolaire, le policier municipal, les élus qui nous ont précédés, Michel Gouron, Simone Donati et enfin vous toutes et tous qui nous avez accordés votre confiance en 2020.

Philippe TOURRIER,
pour l'ensemble du conseil municipal.

5 Cadre de vie

Bien vivre ensemble, l'affaire de tous

Spéciale Inauguration des gîtes de l'Orangerie

8 Environnement et Vie économique

Préserver le caractère rural de notre village

Un nouveau foodtruck le dimanche

Save the date : 4ème édition de la Guinguette des vigneronns

10 Vie scolaire, jeunesse et social

Les vacances se préparent pour la MDJ et le centre de loisirs

Zoom sur les actualités des écoles : travaux et évènements

Bien vieillir à Claret, encore tout un programme

12 Communication

Des manifestations sportives estivales

Salon du livre et des arts

Retour en images sur la Commémoration du 8 mai

15 Vie à Claret

Le vote du budget communal

Un dernier hommage à Jean Paul Lauraire

Le site internet fait peau neuve

18 Intercommunalité

La culture à l'honneur

Cinéma en plein air

19 Zoom sur les évènements

Faire la fête en toute sérénité

Travaux d'assainissement et d'électrification

Il auront beaucoup fait parler, mais les travaux de réfection électrique sur l'avenue de Montpellier sont sur le point d'être achevés. En effet, l'impasse des Oliviers sera à nouveau coupée à la circulation du 21 au 23 juillet de 8h à 17h pour achever l'installation du nouveau poste. Ceux du réseau d'assainissement de l'avenue des Embruscalles se sont terminés le 15 juin avec une réouverture de la route ! Le ramassage scolaire a également repris son rythme normal à compter du 23 juin avec la desserte de tous les arrêts de bus.

Nous ne reviendrons pas sur le caractère nécessaire de ces deux opérations, qui étaient avant tout dans l'intérêt de tous, mais nous tenons à remercier les claretains de leur adaptation.

Réduire la vitesse !

Avec la réouverture de l'avenue de Montpellier et de l'avenue des Embruscalles, la circulation sur la traverse de Claret va reprendre son cours. Malheureusement, force est de constater que certains continuent d'avoir un comportement déraisonnable au volant en roulant trop vite. Bien que notre policier municipal soit présent, certains n'en sont pas pour autant freinés.

Afin de trouver une solution, après l'installation des bornes et potelets qui permettent de réduire la largeur de la route tout en sécurisant les piétons, la municipalité a pris la décision de marquer au sol les « cédez-le-passage » aux priorités à droite.

Incivilités dans les points de collecte

La qualité et la propreté de notre cadre de vie ? Malheureusement, tout le monde n'y est pas sensible et c'est avec bien des regrets que nous constatons que certains entreposent encore des déchets en dehors (ou sur) les abris conteneurs (dernière verbalisation du policier municipal : 165€).

La municipalité en appelle une nouvelle fois au civisme de chacun. Au-delà de l'aspect peu esthétique, avec les beaux jours qui sont là, c'est une question d'hygiène !

D'autre part, pour les plus gros déchets qui n'ont pas vocation à rentrer dans les bacs de collecte (gros cartons), la déchetterie de Claret est ouverte les mercredis, vendredis et samedis.



Stationnement

Là encore on constate trop d'infractions, et pourtant ce sont juste de mauvaises habitudes qu'il faut perdre. On peut quand même faire quelques pas quand on va chercher son pain, son journal ou quand on va boire un coup ou faire quelques courses. On raisonne souvent de façon individuelle on se dit : « j'en ai pour cinq minutes », mais collectivement après nous il y en a un autre qui en a pour « cinq minutes » et puis un autre... et au final il y a des véhicules mal stationnés toute la journée. La municipalité a pourtant augmenté le nombre de places de stationnement et mis en place des arrêts minute à proximité des commerces.

Autre problème récurrent, certains véhicules restent stationnés sans être utilisés. Pour rappel, les véhicules ne doivent pas rester stationnés sans bouger plus de 7 jours sur le domaine public. Ils encourent une verbalisation de la part du policier municipal.



Policier municipal : entre fermeté et discernement

Pour faire face à toutes les règles en vigueur nécessaires à une vie en communauté, la municipalité a fait le choix d'employer un policier municipal. Sur les trente-six communes de la CCGPSL seulement 5 ou 6 ont une police municipale. Régis, à Claret, tout le monde le connaît et peut témoigner de la qualité de son service. Au-delà de ses missions de contrôle et parfois de sanction, il apporte régulièrement aux Claretains une assistance aussi précieuse que variée. Sa mission n'est pas simple, on le voudrait ferme envers les autres et compréhensif à notre égard. De plus, de nos jours, on voit fleurir sur les réseaux sociaux des commentaires et des avis, où chacun est persuadé d'avoir la « solution ». Cela pourrait parfois laisser penser que le policier ne fait pas bien son travail. L'équipe municipale souhaite donc réaffirmer à Régis tout son soutien et sa confiance en son travail et son discernement.

Les gîtes de l'Orangerie achevés et inaugurés

Clap de fin de ces travaux d'ampleur qui n'ont pas toujours été de tout repos ! Et quelle fin, avec cette cérémonie d'inauguration en présence de : Alain Barbe, président de la CCGPSL, Jean-Louis Gély qui représentait Monsieur Kléber Mesquida, président du Département, Jacques Rigaud et Gaëlle Lévêque conseillers départementaux, Philippe Doutremepuich, président du programme LEADER (2014-2022) et surtout des Claretains.

Cette réfection était un des projets phares du mandat et c'est avec une immense satisfaction que nous avons pu vous en dévoiler le résultat ce vendredi 13 juin.

Un grand merci au maître d'œuvre Agnes Cartier, au bureau de Contrôle Apave (et à Monsieur Cabanis) et aux entreprises qui sont intervenues sur le chantier, mais également à Printy Planet pour la réalisation des cadres décoratifs et à la mercerie claretaine Au fil du pic. Il est important de rappeler que les entreprises ayant participé au projet ont été retenues suite à leurs candidatures à l'appel d'offres lancé et conformément à la réglementation de la commande publique.

Comme certains se plaisent à le dire, le meilleur reste à venir, puisque désormais avec notre pool de 10 gîtes communaux, le projet de dynamique touristique de la commune et de mise en avant de notre territoire va pouvoir se concrétiser. La première étape étant d'accroître la visibilité de nos gîtes en les inscrivant sur les plateformes de location telles que Airbnb ou encore Booking.

D'autre part, la municipalité est en lien direct avec les services de la Chambre du Commerce et de l'Industrie afin d'établir un appel à projet pour l'attribution du local commercial.

6



COMMUNE DE CLARET

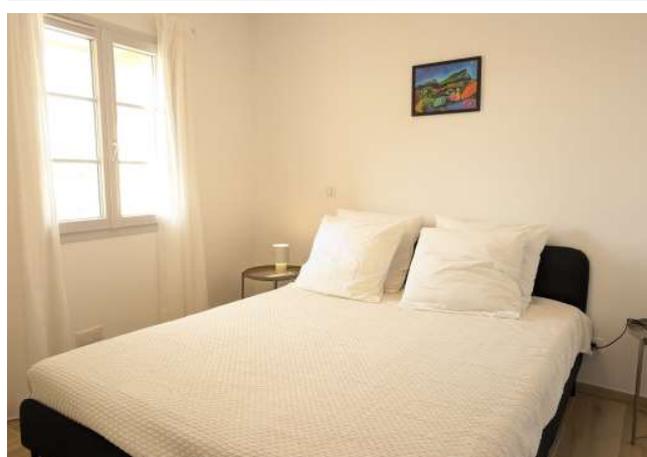
MAISON DU PARC
Création de gîtes et d'un local à vocation artisanale ou commerciale

Maitre d'ouvrage :	Mairie de CLARET Place de l'Hermet 34270 Claret	Tél : 04.67.83.94.80
Maitre d'œuvre :	CARTIER & Co Agnès CARTIER, Architecte DPLG 34 080 Montpellier	Tél : 06 88 55 30 07
Bureau de Contrôle :	APAVE. M. CABANIS 34970 Lattes	Tél : 04 67 15 60 10
Coordinateur sécurité :	APAVE. M. LE PERSON 34 970 Lattes	Tél : 04 67 15 60 10

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION HT : 753 400 €
DONT MONTANT DES TRAVAUX HT : 574 800 €
FINANCEMENTS EXTERNES TOTAL : 531 160,59 €
 Dont :

	Fonds verts : 263 690 €		Conseil Départemental 34 : 122 300 €
	Conseil Régional : 59 305 €		Union Européenne
	Europe Leader : 86 065,59 €		

À la découverte de l'intérieur des trois gîtes



Découvrez l'intérieur des trois nouveaux gîtes tout confort et tout en sobriété et modernité. Ont été créés : un gîte de deux/quatre places, un gîte de quatre/six places en duplex et enfin un gîte pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes, le tout avec un espace extérieur aménagé. Ils seront bientôt disponibles à la location, pour plus d'informations n'hésitez pas à envoyer un mail à : mairie@claret.fr.



Un olivier pour un ancrage à Claret

C'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse que Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont reçu les nouveaux titulaires d'un permis de construire sur la commune de Claret pour leur offrir leur olivier de bienvenue. Cette année, ce sont 10 familles qui ont été conviées à la cérémonie, regroupant les permis accordés pour les années 2024 et 2025.

Monsieur le Maire, après un petit mot d'accueil, a expliqué la démarche qui veut qu'un olivier soit offert aux nouveaux permis de construire afin de symboliser l'enracinement à la commune de ces nouveaux clarétains. Ensuite, chaque membre de l'équipe municipale s'est présenté et l'ensemble des convives ont pu partager le verre de l'amitié, accompagné d'un buffet préparé par la Boucherie l'Hor et Pic, ce qui a permis à chacun de rencontrer et d'échanger avec son futur voisin.



Inauguration du poulailler collectif

Samedi 17 mai, près d'une quarantaine de personnes se sont réunies pour l'inauguration de notre poulailler collectif installé dans le fond du parc !

Un moment plein de convivialité pour mettre à l'honneur nos nouvelles « résidentes claretaines » et rappeler le principe de fonctionnement de ce poulailler collectif !

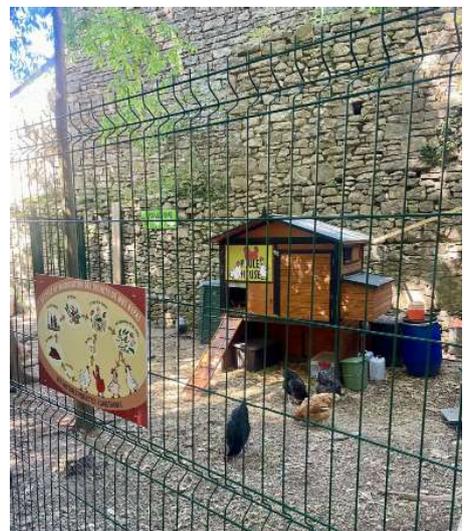
Ce projet, à l'initiative de la municipalité, s'inscrit dans un objectif de renforcement du « Vivre ensemble » autour d'activités en lien avec l'ancrage rural du village.

Il poursuit un objectif d'ordre pédagogique autour de la valorisation des biodéchets (déchets de cuisine et restes alimentaires) à travers l'élevage de poules pondeuses. Les poules en consommant des biodéchets produisent des œufs qui nourrissent la famille mais aussi des fientes qui, compostées, fertilisent la terre pour produire des légumes... qui nourrissent également la famille. Au final moins de déchets à traiter dans la collecte des ordures ménagères et plus d'aliments sains dans nos assiettes, le tout sans se faire plumer... un vrai cercle vertueux ! ou plus simplement le bon sens Paysan !

Après la cérémonie de découpe du ruban, l'inauguration s'est poursuivie par le partage du traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité et accompagné d'un buffet (essentiellement avec des préparations à base d'œufs pour l'occasion !) préparé par Le Comptoir d'Aurélia.



Découpe du ruban par Monsieur le Maire, Sozic Charles son adjointe déléguée à l'environnement et Jérôme Thonnat conseiller municipal.



Installation d'un foodtruck le dimanche

Nouveauté à Claret ! Un foodtruck s'est installé tous les dimanches soir sur Claret !

Arrivé le dimanche 8 juin, le foodtruck Fada Zaizai, vous attend de 16h à 21h sur l'Esplanade du Nouveau Monde.

Fada Zaizai vous proposera des spécialités du Sud, équilibrées avec des produits frais, locaux et de saison !

Ce foodtruck a répondu à l'appel à candidatures lancé par la municipalité.



FADA ZAIZAI menu

FOOD TRUCK

<p>LES INCONTOURNABLES DU SUD</p> <p>FRITURE DE JOELS 4€/6€ Frites croustillantes de petits poissons !</p> <p>PANISSES 3€/5€ La frite de Marseille aux pâtes-chiches !</p> <p>TIAN DU SOLEIL 4€ Légumes fondants du Sud et fine croûte de parmesan</p> <p>PISSALADIÈRE 4€ L'originale, fûdétrônable</p>	<p>VOTRE PAN BAGNAT PRÉFÉRÉ</p> <p>HOT DAUBE 9€ Daube mijotée, twistée pour une version street food</p> <p>LE NIÇOIS 7€ Légumes du Sud, anchois et œufs de caille</p> <p>LE RATATOUILLE 7€ Garni d'un tian fondant sauce ratatouille</p>
--	--

<p>LES MENUS</p> <p>MARSEILLE 10€ Friture de Joels, panisses et tian du soleil + eau + café</p> <p>HOT DAUBE 13€ 1 Hot Daube + 1 accompagnement + eau + café</p>	<p>LE NIÇOIS 11€ 1 Niçois + 1 accompagnement + eau + café</p> <p>LE RATATOUILLE 11€ 1 Ratatouille + 1 accompagnement + eau + café</p>
---	---

SAUCES : Mayonnaise, Aïoli, Ratatouille, Epicée

<p>LES DOUCEURS DE L'ÉTÉ</p> <p>BUGNES & COMPOTE 3€ Un délicieux beignet rafraîchi par sa petite compote</p> <p>FRUIT DU JOUR 3€ Au plus frais de la saison !</p> <p>TROPÉZIENNE 3,50€ L'irrésistible goût de Saint-Tropez</p> <p>POMME AU FOUR 4€ Pommes au four, miel et noixettes</p>	<p>NE PAS TCHACHER LA BOUCHE SÈCHE</p> <p>Eau plate 1,50€</p> <p>La Canette 2€</p> <p>Limonade du Sud 3€</p> <p>Ricard 3,50€</p> <p>Rosé de Provence 3,50€</p> <p>Infusion, Thé, Café 2€</p>
---	---

www.fadazaizai.com

Manifeste des chasseurs

Monsieur le Maire, pour l'ensemble de l'équipe municipale, est allé apporter tout son soutien à l'association de chasse de la commune et a pour cela signé le Manifeste pour la Chasse présenté par la fédération nationale des chasseurs. Ce manifeste est une réponse aux attaques injustifiées que connaît la chasse. La municipalité l'a toujours souligné, la chasse fait partie du paysage local. Elle est l'une des activités traditionnelles du monde rural. L'équipe municipale a à cœur que dans la démarche du bien vivre ensemble, tous les utilisateurs des espaces naturels se côtoient avec respect.



La Guinguette des Vignerons : 4ème édition

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons l'organisation de la 4ème édition de la Guinguette des Vignerons le jeudi 24 juillet à partir de 19h00.

Comme chaque année, vous retrouverez les vignerons claretais, nos commerçants, le comité des fêtes et une ambiance plus que conviviale !

Petite nouveauté musicale cette année : le groupe Baldmusic animera votre soirée en trio !

LA GUINGUETTE DES VIGNERONS DE CLARET

ESPLANADE DU NOUVEAU MONDE

4ème ÉDITION

JEUDI 24 JUILLET

19H - 23H

RESTAURATION & AMBIANCE MUSICALE AVEC BALDMUSIC

ACCÈS LIBRE

CLARET

Centre de loisirs, MDJ - Préparation de l'été

Les « Manon's » pour la Maison des Jeunes et Aurélie et son équipe d'animatrices pour le centre de loisirs sont en train de concocter et finaliser les programmes d'activités pour les vacances ! Sans trop vous en dévoiler le contenu, les jeunes de la MDJ auront la chance de partir pour 2 séjours : un de courte durée et l'autre d'une semaine et les enfants du centre de loisirs partiront pour un tour du monde !

De quoi laisser de bons souvenirs à tous nos jeunes clarétains ! La municipalité tient une nouvelle fois à souligner le travail du personnel périscolaire et son engagement auprès des enfants tout au long de l'année.

Les enfants de l'ALSH du mercredi ont pu profiter d'un avant-goût des vacances estivales ! Une vingtaine d'enfants du Centre de loisirs de Claret encadrés par 5 animatrices, s'est rendue au parc animalier et de loisirs "Les petits fermiers", à Lansargues, pour une journée riche en activités de tous ordres : rencontre avec les animaux de la ferme, balade en barque, jeux d'eau et structures gonflables...



Des nouvelles du projet de l'école maternelle

Nous vous l'avons annoncé, le projet d'investissement de cette fin de mandat sera l'extension et le réaménagement de l'école maternelle. Ce projet a été reporté d'années en années dans l'attente de la dissolution du RPI. La municipalité espère bien réaliser cette extension, qui devient désormais urgente, en cette fin de mandat. L'année dernière Monsieur le Sous-préfet avait pris l'engagement de soutenir notre projet au titre de la DETR pour l'année 2025.

À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une notification quant à l'attribution de la DETR. Dès réception de cette dernière, nous pourrions engager les démarches administratives nécessaires à la mise en oeuvre des travaux qui devraient s'effectuer sur deux tranches, pour ne pas trop perturber la qualité d'accueil des enfants à l'école..

Vernissage de la fresque de l'école maternelle

L'école maternelle a eu plaisir à organiser l'inauguration de la fresque « En couleurs », peinte par l'artiste Madjin avec 3 classes de maternelle sur une dizaine de colonnes de la cour d'école. Les enfants ont peint des paysages abstraits colorés suite à des promenades en nature.

"C'était la première fois que je réalisais un projet de fresque à l'extérieur avec des touts petits. J'ai été impressionnée par leur implication et ils étaient tellement enjoués et appliqués" a confié l'artiste.

Les enfants ont été très heureux d'être accompagnés de leurs parents et ou grands-parents pour mettre leur touche colorée sur leur école et de s'approprier leur lieu de vie. Un vrai projet d'art collectif ludique et inspirant !

De quoi créer des vocations et passions chez les plus petits ! Nous remercions une nouvelle fois les services techniques pour le travail de préparation des colonnes, le personnel de l'école maternelle pour la mise en place de ce projet et surtout l'artiste Madjin pour son travail auprès des enfants !



Sécurisation des établissements scolaires

Assurer en permanence la sécurité des établissements scolaires est une volonté de la municipalité ; c'est pourquoi, certains travaux de renforcement de la sécurisation des écoles de Claret ont été réalisés pendant les vacances de printemps.

En premier lieu, un système d'alarme "Attentat – Intrusion" a été mis en place. Cette alarme est composée d'une centrale d'alerte, de diffuseurs sonores et lumineux et de déclencheurs manuels répartis dans l'ensemble de l'établissement. Ce système a pour objectif de prévenir l'ensemble du personnel et des élèves présents sur le site d'une menace majeure de type attentat et de toute forme d'attaque armée à l'intérieur ou aux abords immédiats de l'école.

Cette alarme sonore et lumineuse spécifique est différente de l'alarme incendie/sonnerie afin que la menace précitée puisse être immédiatement identifiée.

Le coût total de l'opération a représenté 10.150€ TTC, et elle a été réalisée par l'entreprise "AGE" de Claret.

D'autre part, ce sont des travaux de sécurité périphérique qui ont été mis en oeuvre avec

l'installation d'une barrière métallique mobile dans la rue des écoles. Elle a été mise en place après le parking à vélos dans le sens descendant de la rue des Écoles, de manière à interdire en tout temps la circulation automobile et tout stationnement intempestif pouvant en résulter. Cela contribue également à garantir un accès exclusivement piétonnier et à renforcer la sécurité dans le cadre du plan Vigipirate.



Nos séniors toujours bien occupés

Bien vieillir pour avancer en âge sereinement ! Dans le cadre du programme "Bien Vieillir", et en partenariat avec le CCAS de Claret, les ateliers de création de parfum "Nez'bulleuse" à Montpellier, ont proposé aux séniors du territoire, entre le 8 avril et le 3 juin 2025, 8 ateliers olfaction et mémoire afin de prendre le temps de sentir, ressentir et se reconnecter à sa mémoire et son vécu à travers ses souvenirs olfactifs.

Animés de manière fort sympathique par Nathalie Gondeau, parfumeur-créateur, ces ateliers ont constitué pour les participants un voyage odorant au fil du temps et de l'espace, et autant de moments propices à la découverte, la bonne humeur et aux échanges.

Dans le cadre de ce programme, les séniors se verront proposer à compter du mardi 9 septembre prochain 6 ateliers "Entraîner sa mémoire" organisés par l'association "Brain Up / Toulouse".

Mais au-delà des activités proposées gratuitement par la municipalité, nous souhaitons également souligner le travail et le dynamisme du Club Séniors du Chemin des Verriers qui propose régulièrement des activités à ses membres : pique-nique à la chapelle d'Aleyrac, repas annuel, balades, lotos... De quoi bien vieillir sur Claret !



Réunions de quartiers

Nous ne reviendrons pas en détails sur les réunions de quartier, pour cela un compte rendu a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, reprenant l'ensemble des points abordés. Toutefois, les réunions de quartier sont toujours un moment à la fois d'échanges et de convivialité permettant d'aborder certains sujets qui préoccupent les Claretains.

La municipalité, bien que toujours disponible pour répondre aux sollicitations individuelles des usagers, a à cœur de maintenir ces temps d'échanges collectifs.



Retour sur les manifestations sportives

Tournois de foot, tennis de table, spectacle de danse !

Les associations sportives ont été particulièrement actives ces trois derniers mois ! En effet, se sont succédés, tournois de tennis de table, de foot, le spectacle des élèves de l'école de danse Domidanse d'Arts et Sports ou encore plusieurs concours de pétanque, dont un organisé en hommage à Nicolas Frontier, disparu l'année dernière.

Des évènements sportifs qui réunissent chaque année de nombreux participants et qui se déroulent toujours dans la bonne humeur ! Ces manifestations ne peuvent avoir lieu que grâce à la motivation et le dynamisme des équipes de bénévoles, qui ont à cœur de proposer des activités pour les membres de leurs associations, mais également à tous ! Nous saluons leur travail et les remercions une nouvelle fois pour leur implication, car ils contribuent à leur échelle au bien vivre ensemble.

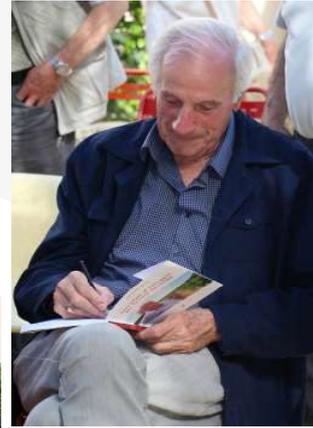
C'est pourquoi la municipalité soutient chaque année les associations par le biais du vote des subventions (d'un point de vue financier), mais également par le prêt de salles tout au long de l'année, de matériel et l'aide des services techniques dans la préparation des manifestations. Retour en images !



Salon du Livre et des Arts

Retour en images sur la nouvelle édition du Salon du Livre et des Arts ce dimanche 25 mai ! En cette journée ensoleillée, auteurs, artistes et visiteurs se sont réunis dans le parc municipal. Cette année Thierry Arcaix et son équipe nous ont réservé une belle surprise avec la présentation du livre de Monsieur Christian Jean, ancien Maire de Claret, a été interviewé à la fin de la journée !

Une journée conviviale qui s'est achevée par le partage du traditionnel verre de l'amitié.



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Thierry Arcaix. La municipalité a une pensée pour le correspondant Midi Libre, l'initiateur du Salon du Livre et des arts et l'ami qu'il était. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.



Commémoration du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Une fête de la musique variée !

Cette année encore, l'école de musique des Verriers, en collaboration avec la municipalité, a organisé la fête de la musique sur la commune. Le programme était aussi riche que varié et il y en avait pour tous les goûts. Musique, buvette et petite restauration, les claretains ont pu se retrouver pour un moment festif. Du côté du Comptoir d'Aurélia, la soirée était toute aussi animée ! Les claretains ont pu aller d'un point à l'autre pour fêter dignement la musique.



Feu de la Saint Jean : l'esprit de la ruralité

Quel plaisir pour les claretains de se retrouver autour du feu de la Saint Jean ! Cette ancienne tradition qui avait pour but la protection des récoltes, est devenue aujourd'hui, un instant de convivialité et de partage. C'est toujours un plaisir pour les plus jeunes de sauter le feu et pour les moins aventuriers de partager un morceau de saucisse et un verre de vin offerts par la municipalité.



Remise des cadeaux aux élèves

Comme chaque année, c'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire et son adjoint Yannick De Salvador sont allés remettre les cadeaux offerts par l'équipe municipale, aux élèves de Grande section et de CM2. En effet, avant le passage en élémentaire ou en 6ème, la municipalité offre aux grandes sections un dictionnaire, accompagné de deux livres, qui leur permettront d'aborder leur rentrée au CP avec sérénité et aux CM2, une calculatrice adaptée au collège ainsi que deux livres et une clé USB. Monsieur le Maire en a profité pour souhaiter de bonnes vacances à tous et en particulier aux maîtresses.



Un claretain au concours du Meilleur apprenti

Un claretain double médaillé d'or au concours du Meilleur apprenti de France (MAF) !

À seulement 17 ans, Thomas Rofidal, a brillé lors du prestigieux concours du MAF en remportant deux médailles d'or : l'une au niveau départemental, l'autre au niveau régional, dans la catégorie maintenance des matériels agricoles.

En formation au lycée Charles Alliès de Pézenas, c'était la première fois que cette section participait au concours, Thomas devient ainsi le tout premier élève à décrocher la médaille d'or le 25 mars dernier.

Il représentera désormais son lycée au niveau national, prévu pour l'automne 2025. Une nouvelle étape que nous lui souhaitons pleine de succès !



Philippe Gerbier nommé directeur de l'IUT

Cela date déjà du 1er janvier 2025, mais nous a paru suffisamment important pour être souligné dans notre information municipale. En effet, Philippe Gerbier, conseiller municipal et président du Comité Escalège, a été élu au poste de directeur de l'IUT Montpellier - Sète. Au-delà de sa forte implication au sein de la municipalité, Philippe a reçu la reconnaissance de ses pairs dans son activité professionnelle. Nous lui adressons toutes nos félicitations.



Top chef à l'EHPAD de l'Orthus !

Cette année encore, l'équipe restauration de l'EHPAD de l'Orthus a participé au concours du meilleur chef, organisé par le prestataire de restauration. Régulièrement placée sur le podium, elle visait cette année la première place. Le jury s'est réuni le jeudi 19 juin, pour une dégustation et selon les indiscretions de Yannick De Salvador, infiltré au sein de ce jury, l'objectif devrait être atteint, puisque la cheffe mériterait à minima 3 étoiles au célèbre guide culinaire !



Vote du budget pour l'année 2025

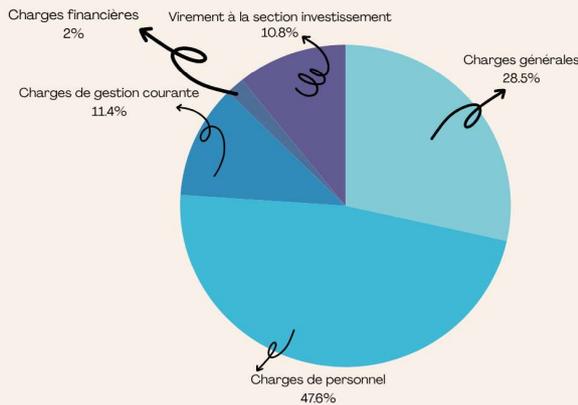
Le 8 avril 2025, le conseil municipal votait le budget pour l'année 2025. La section de fonctionnement s'équilibre cette année à 2 046 623.83€. La section d'investissement elle, s'équilibre à 1 463 382.84€. Des montants votés qui permettent de respecter les engagements de l'équipe municipale jusqu'à la fin du mandat sur le plan financier.

Cette année, pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale, les augmentations de produits relèvent de l'augmentation des bases fiscales calculée par la Loi des finances.

Découvrez la répartition des postes principaux de dépenses et de recettes en fonctionnement.

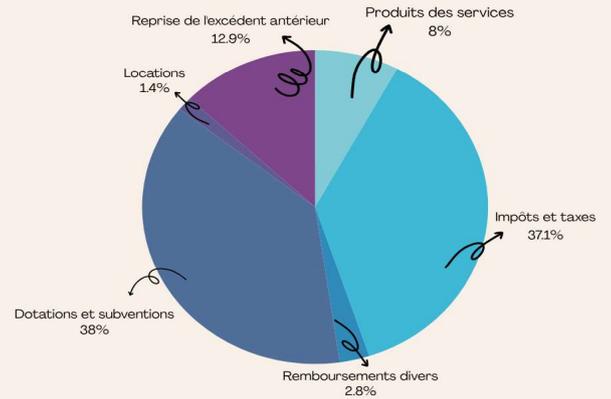
DÉPENSES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2 046 623.83 €

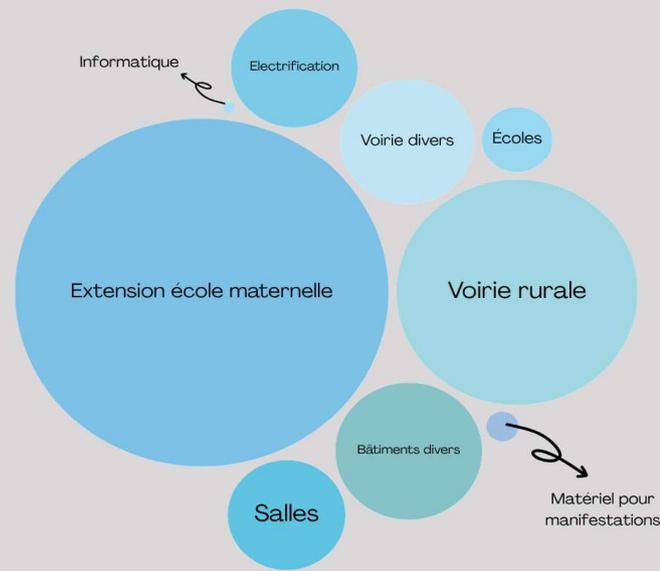


RECETTES

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2 046 623.83 €



RÉPARTITION INVESTISSEMENT 1 463 382.84 €



En matière d'investissement, vous pourrez apprécier les dépenses des opérations d'investissement inscrites pour l'année 2025. Comme toujours, elles sont équilibrées en recettes par le biais des subventions, mais également des recettes propres de la commune (virement de la section de fonctionnement, taxe d'aménagement, FCTVA, résultat de clôture, affectation du résultat...). Concernant l'opération de l'extension de l'école maternelle, un emprunt de 150 000 € sera nécessaire pour réaliser ce projet.

Subventions aux associations - 2025

Associations	Subvention 2025 (en euros)
Diane Clarétaine	300
Gros gibier	200
Amicale des pompiers	300
Arts et sports	1400
Club senior	550
SO Claret	1200
TACA	600
Ecole musique	1000
Culture et truffes	300
Comité des fêtes	9700
Don du sang	350
Pétanc'club	300
APEC Carnaval	300
Amis de l'Hortus	800
Tennis de table	700
Anciens combattants	210
Atelier de Claret/Repair Café	1000
Tennis Club Hortus	300
TOTAL	19 510€

Un dernier hommage à Jean-Paul Lauraire

Vendredi 23 mai, Monsieur le Maire accompagné de l'équipe municipale et du Président du SOC, ont eu le plaisir de vous retrouver pour le dévoilement de la plaque "Stade municipal Jean-Paul Lauraire" en hommage, en présence de sa famille et de ses proches.

Un moment convivial et rempli d'émotions pour partager tous les souvenirs footballistiques !

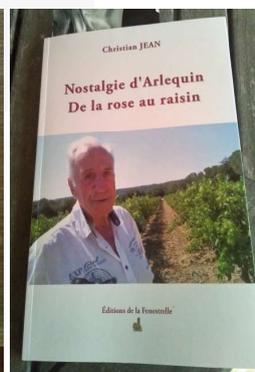


Quelques recommandations de livres

Avec l'arrivée des beaux jours, lorsque le soleil tape un peu trop fort, ou le soir quand on prend le frais, ce sont des instants particulièrement propices à la lecture.

Nous vous présentons « Maires, le grand gâchis » de Camille Poupponeau et « Nostalgie d'Arlequin, de la rose au raisin » de Christian Jean. Deux livres que Monsieur le maire vient de terminer et qu'il conseille à toutes celles et ceux qui s'intéressent à la vie publique et l'histoire de notre commune. Ces témoignages emporteront les lecteurs vers une réflexion sur soi et l'action collective qui constitue la commune.

La municipalité a fait l'acquisition de trois exemplaires de chaque pour la bibliothèque municipale et les boîtes à livres.



Et aussi...

L'application IntraMuros bientôt en vigueur

Comme nous vous l'avions annoncé, la commune a mis en place l'application IntraMuros afin de communiquer plus largement, à tous les claretains, les actualités de la commune (agenda, travaux...). Suite au travail de notre stagiaire Thomas, l'application devrait être effective à compter de la fin du mois de juin.

Pour les entreprises/artisans/commerces vous pouvez vous référencer en envoyant vos noms, coordonnées, site web, photos, logos à thomascartwright@claret.fr.

Le site internet est également en cours de mise à jour (rattaché directement à l'application) et alimentera le panneau d'affichage numérique qui sera placé à côté de la pharmacie normalement au cours du mois de septembre.



Exposition Venini à la Halle du Verre

Encore une fois à Claret, vous pourrez retrouver une exposition exceptionnelle. Celle de cette année rend hommage à Paolo Venini, figure incontournable du design italien et maître du verre soufflé vénitien. Plus de 100 œuvres originales sont réunies pour retracer l'histoire d'un créateur visionnaire qui a su faire dialoguer savoir-faire traditionnel et modernité audacieuse. Entre vases sculpturaux, verreries architecturées et créations iconiques, venez découvrir comment le verre devient art, dans un souffle d'élégance venu d'Italie...



Vernissage de l'exposition en présence de Monsieur le Maire, Madame Martine Durand-Rambier, conseillère municipale et vice-présidente de la CCGPSL déléguée à la culture et Monsieur Alain Barbe, Président de la CCGPSL



Bibliothèque : Le prix des Lecteurs

La bibliothèque de Claret prend part cette année encore au Prix des Lecteurs organisé par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

Les votes seront ouverts jusqu'au 15 novembre. Trois livres sont en lice pour ce prix :

- La vie dévorée de Olivier Martinelli
- Les asphodèles fleurissent sur l'asphalte de Julien Brun
- Le bercail de NATYOT

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de la bibliothèque, ouverte le mardi de 16h à 19h et le mercredi et samedi de 10h à 12h.

Bonne lecture à toutes et à tous !



Cinéma en plein air

Le 27 août à 21h30, nous vous donnons rendez-vous pour la diffusion d'un film en plein air sur l'esplanade autour de la salle polyvalente.

Comme l'année dernière, nous avons répondu favorablement à la proposition de la Communauté de communes pour participer aux diffusions de cinéma en plein air.

Le film retenu est Mission : Impossible - The final Reckoning.

Alors venez en famille, entre amis ou même seul pour voir ou revoir ce film !

Sans réservation, tarif de 5€ (CB non acceptée), pensez à vous couvrir.



Fête nationale - 14 juillet

Cette année encore, la municipalité vous attend nombreuses et nombreux pour la fête nationale du 14 juillet. La manifestation débutera par une cérémonie protocolaire suivie du partage du verre de l'amitié dans le parc municipal.

À cette occasion, la municipalité souhaite inaugurer la plaque « Place de la Liberté – Marius Souche ». En effet, afin de rendre hommage à Monsieur Marius Souche, Maire de la commune de 1945 à 1959 et soldat de la Première Guerre Mondiale, la Place de la Liberté (sur laquelle est positionné le Monument aux morts) sera désormais nommée « Place de la Liberté – Marius Souche ».

Balade et fête votive, en préparation

C'est bientôt l'heure de la fête votive, instant clé de l'été à Claret ! Pour tous, elle est synonyme d'un moment festif et plus que convivial, mais pour le Comité des fêtes, la municipalité et le personnel communal cela représente beaucoup de travail en amont.

Alors que le Comité des fêtes Los Festaires peaufine l'organisation, le programme et se prépare pour la distribution des fougassets du 14 au 19 juillet, la municipalité met en œuvre les mesures de sécurité : commande des barrières taurines, installations de ces dernières avec le recrutement de saisonniers, gestion de la sécurité par notre policier municipal. Tout est fait pour que chacun passe un bon moment en toute sérénité.

À ce titre, cette année, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a mis en place un service civique dont la mission est d'œuvrer pour la mise en garde de tous sur les comportements à risque : « La fête sans accroc » ! C'est un groupe de jeunes qui est présent au cours des fêtes votives et tient un stand expliquant et rappelant les bons comportements pour passer une fête en toute sécurité. Comme les années précédentes, la municipalité autorisera le campement des fêtards à la maison des associations afin d'éviter à certains de reprendre la route alors qu'ils ne seraient pas en état de le faire !

Alors place aux taureaux, apéro mousse et orchestres ! Une nouveauté pour cette année : le comité des fêtes organisera sa première course de caisses à savon le 2 août. Et encore un grand merci et bravo aux bénévoles du comité des fêtes !

Plus d'informations et de renseignements auprès de : losfestairesevt@gmail.com



Le nettoyage printannier aux jardins partagés !

Les beaux jours arrivent et les jardiniers ont à nouveau du pain sur la planche ! Une équipe de courageux a entamé un grand nettoyage de printemps aux jardins partagés, afin de permettre à toutes et à tous de profiter de la reprise de leurs plantations : débroussaillage, aménagements, quelques petits travaux pour un meilleur fonctionnement. Le tout, dans la bonne humeur et la convivialité !

Nous le rappelons régulièrement, la municipalité a à cœur de mettre en avant le bien vivre ensemble dans un village à caractère rural. C'est pour répondre à cet objectif qu'avaient été créés les jardins partagés ou "Jardins d'Agnès". Vous souhaitez disposer de votre potager mais n'avez pas la place dans votre terrain, vous souhaitez également rejoindre un petit groupe de jardiniers motivés, alors vous pouvez poser votre candidature pour les jardins partagés par mail à mairie@claret.fr. Nous prendrons contact avec vous dès qu'une place se libèrera.



L'APEC une association qui oeuvre pour les enfants !

L'association des parents d'élèves, que vous avez l'occasion de croiser régulièrement lors de manifestations, à reverser cette année un chèque de 5000 € à la coopérative scolaire. Cet argent a permis de financer en partie la sortie au parc australien de l'école élémentaire, la réparation des vélos, une initiation au rythme avec une pena et le projet de fresque de l'école maternelle.

4 juillet 2025

Kermesse de l'APEC

4 juillet 2025

Théâtre TACA

14 juillet 2025

Fête nationale

24 juillet 2025

Guinguette des Vignerons

30 juillet 2025

Représentation TACA - gradins

31 juillet 2025

Balade de la fête et grillade

du 1er au 3 août 2025

Fête votive

27 août 2025

Cinéma en plein air - Mission : Impossible

The Final Reckoning

30 août 2025

Cérémonie Hommage à Yvon Jean

1er septembre 2025

Rentrée scolaire

6 septembre 2025

Matinée des associations

13 septembre 2025

1 an du Repair Café

Infos pratiques

Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : comunededeclaret34

Instagram : comunededeclaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers 18

Samu 15

Police/Gendarmerie 17

Enfance maltraitée 119

Services de secours 112

Services de secours pour malentendants 114

SAUR urgence eau 04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,

vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mardi 16h/19h mercredi, samedi

10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06